



Accueil / Notre mairie / Élections

## ÉLECTIONS

---



### MUNICIPALES 2026

---

Un décret publié au *Journal officiel* du 28 août 2025 a fixé les dates des prochaines élections municipales.

Le premier tour des prochaines élections municipales aura lieu le 15 mars 2026, et le second tour sera organisé le 22 mars dans les communes dans lesquelles cela sera nécessaire.

Vous avez jusqu'au vendredi 6 février 2026 au plus tard pour vous inscrire sur les listes électorales.

En savoir plus <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

### COMMISSIONS DE CONTRÔLE CHARGÉES DE LA RÉGULARITÉ DES LISTES ÉLECTORALES

---

L'arrêté préfectoral n° 3PAT/52-2025 du 2 décembre 2025 portant modification de l'arrêté préfectoral n°3PAT/10-2025 modifié, portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de Meaux

En savoir plus [https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2025/12/Arrete-n-3PAT-52-2025-du-2-dec-2025\\_avec\\_annexes.pdf](https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2025/12/Arrete-n-3PAT-52-2025-du-2-dec-2025_avec_annexes.pdf)

### MAIRIE DE ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

---

46 rue Raymond Poincaré  
77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux  
01.64.35.90.12

#### Nous contacter

